

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil dix-sept, le onze décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui leur a été adressée le cinq décembre deux mil dix-sept, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	93
Nombre de délégués communautaires présents	70
Nombre de votes	76



Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 69

M. François-Xavier VILLAIN, Président,

M. Jean-Pierre COUVENT, M. Jacques LEGENDRE, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, M. Michel LIENARD, Mme Monique BOUQUIGNAUD, M. Didier DRIEUX, M. Yves COUPE, M. Daniel POTEAU, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, M. Jacques DENOYELLE, Vice-Présidents,

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Albert LEVERD - CAGNONCLES : M. Edouard SLEDZ - CAMBRAI : M. Michel BARTKOWIAK, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Christiane FISCHER, Mme Dominique HERBIN, M. Cédric HETMANSKI, Mme Marilynne HOSCHEDE, Mme Sylviane LIENARD, Mme Laurence SAYDON, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Jean-Claude DESCHAMPS - CAUROIR : M. Benoit DHORDAIN - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - ESCAUDOEUVRES : M. Patrice EGO, Mme Annick RICHEZ, M. Pierre DOISE - ESWARS : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : Gérard DRAIN - FRESSIES : M. Henri GAMEZ - GOUZEAUCOURT : M. Jacques RICHARD - HAYNECOURT : M. Alain PARSY - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - IWUY : M. Stéphane GRANSART, Mme Emilie DUPUIS - LES RUES DES VIGNES : M. Marc LANGLAIS - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT - MASNIERES : Mme Annie ALEXANDRE - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NEUVILLE-SAINT-REMY : Mme Francine COUVENT, M. Christian DUMONT - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE - PROVILLE : M. Daniel DELWARDE, Mme Capucine TIMAL - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR : M. Jean-Pierre LEVEAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-PLOUICH : M. Raymond MACHUT - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - WAMBAIX : M. André VERRIER.

Nombre de conseillers communautaires titulaires absents excusés, ayant donné suppléance : 01

BOURSIES : M. Slimane RAHEM, titulaire, qui donne suppléance à M. Louis RONDEAU, suppléant.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 06

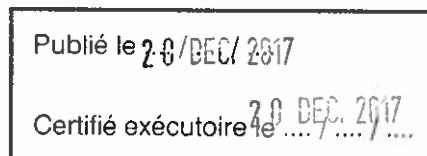
CAMBRAI : Mme Sylvie LABADENS, titulaire, qui donne procuration à Mme Françoise DEMONTFAUCON, titulaire - Mme Michèle BARTIER, titulaire, qui donne procuration à Mme Martine BILBAUT, titulaire - M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire, qui donne procuration à M. Christian DHENIN, titulaire - M. Marc DERASSE, Vice-Président, qui donne procuration à M. Michel LIENARD, Vice-Président - M. Brahim MOAMMIN, titulaire, qui donne procuration à M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire - M. Olivier MOITY, titulaire, qui donne procuration à Mme Dominique HERBIN, titulaire.

Nombre de conseillers communautaires absents, excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 17

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - AWOINGT : M. Jean-Richard LECHOWICZ - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - CAMBRAI : Mme Maria-José POMBAL - CUVILLERS : M. Emile MILLIOT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Serge FOVEZ - GONNELIEU : M. Roland CARREZ - HEM LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Patrice GRANSARD - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI - THUN-SAINT-MARTIN : M. Henri DESPRES - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : M. Jean-Pierre LAGON.

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT

DELIBERATION 2017-12-10 : AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LA DEMANDE DE DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS HEBDOMADAIRE - COMMUNES DE CAMBRAI, PROVILLE ET ESCAUDOEUVRES



DELIBERATION 2017-12-10 : AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LA DEMANDE DE DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS HEBDOMADAIRE – COMMUNES DE CAMBRAI, PROVILLE ET ESCAUDOEUVRES

Rapporteur : M. Monique BOUQUIGNAUD
Vice-Présidente

L'article L3132-26 du Code du Travail, modifié par la loi n°2015-990 du 6 août 2015, dite loi Macron, a prévu la possibilité de déroger au principe du repos dominical dans les établissements de commerce de détail et ce jusqu'à 12 dimanches par an.

Il est précisé que 5 dates dérogatoires peuvent être déterminées par le Maire de la commune, après avis du conseil municipal. Au-delà de ces 5 dates, le Maire prend sa décision après avis conforme de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la ville est membre.

L'avis de l'agglomération de Cambrai est donc sollicité par Messieurs les Maires de Proville, Escaudoeuvres et Cambrai en vue d'obtenir pour l'année 2018 une dérogation au repos dominical pour 9 dimanches.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité (1 contre) d'émettre un avis favorable sur la demande de dérogation au principe du repos hebdomadaire pour 9 dimanches pour les communes concernées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,



François-Xavier VILLAIN

